

TARIFS PÉRISCOLAIRES ET EXTRASCOLAIRES - VILLE DE VAUCRESSON - SEPTEMBRE 2026

Délibération 2026-61 du 16 avril 2026

Un taux d'effort propre à chaque service s'applique au quotient familial et détermine ainsi le tarif payé par chaque foyer pour chaque service, dans la limite d'un tarif plancher et d'un tarif plafond.

Le quotient familial est calculé comme suit :

Quotient familial :
$$\frac{\text{Revenu Fiscal de Référence} / 12}{\text{Nombre de personnes au foyer avec les enfants fiscalement à charge jusqu'à l'âge de 25 ans}}$$

Service	Unité	Familles vaucressonaises			Participations occasionnelles et familles extérieures à Vaucresson		
		Tarif plancher (en €)	Tarif plafond (en €)	Taux d'effort	Tarif plancher	Tarifs plafond	Taux d'effort
Garderie du matin	Inscription/jour	0,57 €	3,45 €	0,0013938	Tarifs applicables aux familles vaucressonaises majorés de 15 %		
Restauration scolaire	Inscription repas/jour	1,10 €	7,71 €	0,0035451			
Accueil du soir maternel et élémentaire	Inscription/jour	0,92 €	5,75 €	0,0027270			
Accueil de loisirs 1/2 journée maternel et élémentaire / mercredi et vacances scolaires	Inscription à la 1/2 journée	3,33 €	21,25 €	0,0103121			
Accueil de loisirs journée maternel et élémentaire / mercredi et vacances scolaires	Inscription à la journée	4,36 €	28,15 €	0,0143319			
Accompagnement bus	Inscription/trajet	0,29 €	2,46 €	0,0015756			
Accueil de loisirs Fun Loc (sans repas)	Inscription/jour	2,88 €	21,25 €	0,0108474			